# III.

# BUDGET DES DOTATIONS

POUR L'EXERCICE 1871.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1871 s'élève à fr. 4,390,982 25 cs. Ce chiffre ne présente, comparativement à celui du Budget de 1870, qu'une augmentation de 85 francs, portant sur le crédit destiné au service de la Chambre des Représentants.

### PROJET DE LOI.

# LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

So tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

#### ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations est fixé, pour l'exercice 1871, à la somme de quatre millions trois cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-deux francs vingt-cinq centimes (fr. 4,590,982 25 c), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 24 janvier 1870.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

### BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1871.

Articles.	DÉSIGNATION  DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉ DEVANDÉS POUR CHARGES ordinaires et per- manentes.	TOTAL.	
	CHAPITRE PREMIER.			
1 2	Liste civile (fixée en vertu de l'art. 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865)	5,300,000 » 200,000 »	ı) 5	3,500,000 a
3	CHAPITRE II.	<b>•</b> 50,000 →	10,000 •	60,000 »
4	CHAPITRE 111.  Chambre des Repiésentants	649 129 95		640.17M OK
4	CHAPITRE IV.	642,152 25	ħ	642,152 25
5	COUR DES COMPTES.  Traitement des membres de la Cour	70,750 -	υ	
6 7	— du personnel des bureaux	100,000 » 16,900 »	. *	e 028;881
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	1,200 »	n	
	Total du Budget des Dotations fr.	4,380,982 25	10,000 °	4,590,982 25

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 24 janvier 1870.

PAR LE ROI:

LÉOPOLD.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

# DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET

NUMÉRO des articles lu Budget des notations	LITTÉRA des dévolop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.										
5	а. В. с.	CHAPITRE IV.  MEMBRES DE LA COUR.  Traitement du président	Nambre 1 6 1	11,250 51,000 8,500	Charges ordinaires.	Charges extraordin.						
·	·	Trailement du personnel des bureaux , y compris la rémunération de travaux extraordinaires .	8									
6	a. b. c. d. f. g.	1re division. Chef de division. Archiviste, chef de bureau, commis et expéditionnaires.  Chef de division. Chef de bureau, contrôleurs, vérificateurs et teneurs de livres Chef de division. Chef de division. Chef de bureau, contrôleurs et vérificateurs	1 8 1 8 1 8	5,000 900 à 3800 6,000 1575 à 3800 6,000 900 à 4000 5,300	100,000	ø						
	ħ. •.	4° division. } Yérificateurs, teneur de livres et commis	5 7 40	900 à 5300 1050 à 1825								
7	'n	MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES. Éclairage, chauffage, fournitures de bureau, achat et réparations de me l'hôtel, etc	ublés, (	entretien de	16,900	<b>a</b>						
.8	•	PENSIONS.  Premier terme des pensions à accorder éventuellement			1,200	))						
		Total		• •	• • • •	fr.						

## DE LA COUR DES COMPTES POUR L'EXERCICE 1871.

CRÉDITS  DEMANDÉS POUR L'EXERGICE 1871.		CRÉDITS alloués	DIFFÉR	ENCES.	$Observations. \  \  $				
CHARGES ordinaires et pe manentes.	CHARGES extraordinaires et temporulies.	TOTAL.	1870.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Oxed victoria.			
, 70,750-	D	70,750	70,750		39				
	·	·	*						
	-		-						
100,000	•	100,000	- 100,000	70	<b>33</b>				
		3)							
16,900	0	16,900	16,900	»	v				
. 1,200	ď	1,200	1,200	» _	•				
188,850	•	188,850	188,850	1)-	1)				

### ANNEXE AU BUDGET DE LA COUR DES COMPTES

### POUR L'EXERCICE 1871.

Liste nominative des fonctionnaires et employés admis à la pension, du 1<sup>er</sup> janvier 1869 au 31 décembre de la même année, et des extinctions constatées dans la même période, liste dressée en exécution de l'article 4 de la loi du 17 février 1849.

#### 1º PENSIONS CONFÉREES.

NOMS DES PENSIONNAIRES. DERNIÈRES FONCTIONS.	MONTANT de la pension.	DATE DE L'ENTRÉE	Observations.
--	---------------------------	------------------	---------------

### NÉANT.

### 2º PENSIONS ÉTEINTES.

приево р'оприн.	NOMS DES PENSIONNAIRES.	DERNIÈRES FONCTIONS.	MONTANT  de la pension.	DATE de l'arrêté.	DATE de Pertinction.	Observations.
M						

### NÉANT.

#### SITUATION GÉNÉRALE.

Il y avait à servir, au 1er janvier 1869, cinq pensions s'élevant ensemble à .	-	-			. fr.	12,472 »
Il n'est survenu aucune mutation pendant le courant de cette année			. *	-		»
ll y a donc à servir, au 1er janvier 1870, cinq pensions, s'élevant ensemble à					. fr.	12,472 •